

Compte rendu de la réunion du 06 octobre 2014

Présents : 13 conseillers

Absentes excusées : Carole Roche – Isabelle Vialle

Secrétaire de séance : Evelyne Boyer

Date de convocation : 29 septembre 2014

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

Révisions des tarifs

- Tarifs salle polyvalente :

Actuellement les tarifs sont les suivants : habitants commune : 285 € - extérieurs : 400 €

Le conseil, après discussion, décide d'instaurer les tarifs suivants : habitants commune : sans changement – habitants extérieurs : 420 €

- gîte de 4 personnes : 200 € la semaine – 46 € la nuit – forfait eau et électricité : 18,50€
- camion avec chauffeur : 40 € l'heure
- concessions : de 4,5 m2 : perpétuelles : 200 € le m2 – cinquantenaires : 63 € le m2 – cavurnes : 500 € pour 50 ans

Le conseil décide d'augmenter le tarif pour les cinquantenaires à 70€ le m2 - les autres tarifs ne sont pas augmentés.

Voirie 2014 : Léon Goudal, adjoint, fait le compte rendu des travaux de voirie réalisés sur la voie des Maisons Rouges. Les travaux ont été confiés par appel offres à l'entreprise Lascaux – coût : 22 000 € TTC. Des travaux supplémentaires sont prévus pour un montant de 2 000€ TTC. Tous ces travaux sont réalisés dans de bonnes conditions.

Transfert de l'assainissement à la CABB : Le maire fait le compte rendu de la réunion avec les services de la CABB. Les excédents, soit 11000 € devront être reversés à l'Agglo de brive.

Modification d'une inscription sur le monument aux morts : Le maire rappelle que Mme Lascaux, descendante de M. Lachaud était venue lors du dernier conseil municipal expliquer sa position. Après recherches, et consultation des différents documents où le prénom de monsieur Lachaud apparaît comme Laurent alors que la délibération prise en 1915 indique le prénom de Louis, nous serons toujours dans le doute quant à la volonté de la famille en 1915.

Le conseil, décide d'attendre d'avoir un accord de chaque descendant avant toute modification d'inscription et engagement de frais.

Biens vacants : la commune, après enquête publique et annonce sur la presse, peut se voir restituer des biens sans propriétaire. Actuellement des terrains et un bâtiment en ruines appartenant à la famille Borderie et des bois situés en face de la lagune ; propriété Juge, peuvent être récupérés. Le conseil donne son accord pour lancer la procédure et signer chez le notaire.

Questions diverses :

Ouverture de la mairie : dorénavant la mairie sera fermée les 2^{ème} et 4^{ème} samedis mais ouverte jusqu'à 18h le vendredi.

Illuminations de Noël : le Maire fait part de son entretien avec l'entreprise Contant de Lubersac concernant les illuminations de Noël. Après discussion, le conseil accepte l'achat d'un cordon lumineux qui sera installé sur le mur de l'école.

Réunion Scot : Gérard Petit fait le compte rendu de la réunion à laquelle il a assisté. L'étude paysagère envisagée par la précédente présidence va être abandonnée car le coût a été jugé trop élevé. Ce plan paysage était pourtant le moyen de fédérer les petites communes.

Commission transport scolaire à l'Agglo : Jean Jacques Sans donne des explications sur le transfert envisagé par le Conseil Général vers l'agglo du financement du transport scolaire. Il fait également le compte rendu des réunions auxquelles il a assisté en tant que délégué communautaire.

Commission ALSH et petite enfance : Martine Souzy fait le compte rendu de la réunion. L'agglo peut prendre la compétence optionnelle petite enfance.

Abonnement site internet : Frédéric Prodel a fait des démarches pour ce dossier.

Voyage scolaire école de St Solve : l'enseignante de St Solve veut emmener sa classe en séjour neige à Chamonix en janvier ou février. Le coût, à charge des communes, est de 196 € par enfant – idem pour les familles. Le conseil fait plusieurs remarques : pas d'information de la part de l'enseignante (courrier ou autre), le CM1 étant partagé entre les deux écoles (Vignols - St Solve), les enfants restant à Vignols ne peuvent jamais participer à ces séjours. Au vu de ces remarques, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de participer au séjour à Chamonix à la condition que tous les enfants du CM1 soient concernés par un voyage.

Fête des fruits d'automne : par manque d'organisation du Comité des Fêtes, elle n'aura pas lieu cette année.

Repas des aînés : il aura lieu le dimanche 7 décembre

Opération brioches : les membres du CCAS vont vendre des brioches, tous les matins du 6 au 12 octobre au profit de l'ADAPEI : coût 4€ l'une.